

Qui a affirmé que les textes des poètes vivants

Qui a affirmé que les textes des poètes vivants devraient être lus comme les textes de poètes morts.

Certes, le texte est le texte, et le rôle du lecteur est de respecter dans sa lecture, autant qu'il le peut, le sonnet de Ronsard, la fable de La Fontaine ou le calligramme d'Apollinaire.

Mais le poète en chair et en os, a le droit de considérer son texte comme une partition et peut s'il le désire, laisser libre cours à toutes les improvisations de ses gestes, à toutes les intonations de sa voix, à toutes les expressions de son corps.

Que nos lecteurs se rassurent, les générations futures pourront toujours revenir au texte (résidus typographiques et offset du poète), quand celui-ci sera mort.

Julien Blaine *de «Jumilhac»* 1986

<http://www.parlesyeuxdulangage.net>

contact auteur : julien.blaine@free.fr